

Atelier

Finance pour le développement : Investissements éthiques pour le Sud.

Président : Jean-Paul Vigier

En ouvrant le débat Jean-Paul Vigier rappelle l'origine des finances éthiques et solidaires en direction du développement des pays du Sud. Des initiatives ont apparu en Europe à la fin des années 70 par la création de la Société coopérative œcuménique pour le développement (aujourd'hui Oïkocredit) par le Conseil mondial des Eglises, puis en France par la SIDI, Société Internationale de Développement et d'Investissements, financée par le premier fonds de placement de partage et destinée à investir dans des sociétés locales de financement ou de petites banques solidaires. Par ailleurs, la SICAV Nord-Sud Développement propose aux épargnants de financer le développement à travers les instruments financiers existants (Banque mondiale, banques de développement, Agence française de développement). D'autres initiatives bâties sur des schémas analogues ont vu le jour. Il est intéressant de noter que les premières réalisations de finances solidaires en France ont vu le jour pour répondre aux besoins de développement des pays du Sud.

Thierry Hommel, à la lumière de son expérience au sein de l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri), propose ensuite quelques réflexions sur le financement du développement.

Il conteste tout d'abord quelques idées reçues : la multiplication des échanges n'est pas la source de la pauvreté- il n'y a pas d'opposition stricte entre un mode de production et d'organisation des échanges marchands, de type libéral, et la nécessité du développement. Il établit un lien entre la nécessité du financement du développement et l'évolution du monde des entreprises qui s'oriente, bon an, mal an, vers une nouvelle éthique dite socialement responsable.

Cette signalisation de ces nouvelles pratiques sur les marchés financiers engage les investisseurs à choisir s'ils le veulent des placements qui favorisent un développement harmonieux prenant en compte tous les éléments financiers, sociaux environnementaux et internationaux de la société.

Cette orientation influe sur le financement du développement qui cherche à associer le privé et le public dans un partenariat nouveau. Il cite en particulier le projet Afrique Initiative qui vise à amener des investisseurs privés et publics à financer des entreprises africaines.

Lahsen Sbai El Idrissi, à partir de son expérience de haut fonctionnaire marocain, expose la situation dans son pays où le tissu associatif se renforce considérablement et où les initiatives dans le domaine du financement local et du micro crédit se développent. Faisant mention de son inspiration spirituelle soufie, il explique les liens entre une conception ouverte et solidaire de la religion et les réalisations communautaires très anciennes en terre d'Islam.

Il mentionne comme exemple l'exploitation communautaire des terres collectives, les villages de pêcheurs ainsi que la pratique ancienne des corporations. Il s'appuie sur les traditions d'hospitalité de son pays pour constater que des projets comme des gîtes ruraux ou des chambres d'hôtes s'inscrivent facilement dans le paysage touristique.

L'Etat encourage ces initiatives, ainsi que les collectivités locales qui y voient un gage d'avenir.

Reste, bien sûr, et c'est un préalable, à mobiliser les populations pour qu'elles prennent en charge ces projets.

Crocker Snow fait part de l'expérience du Money Matters Institute de Boston dont il est président.

C'est à partir des conclusions du Sommet sur le développement de Monterey en 2002 où les initiatives du secteur privé ont été encouragées, qu'il a conçu dans le cadre de son institut un mécanisme de capital-risque (venture capital) pour financer par des investissements les petites entreprises locales dans les pays en développement. Pour ce faire, il est projeté de constituer un fonds d'investissements de 500 000 000 \$ destiné à intervenir pour le financement de petits projets économiques. Déjà des réactions locales positives ont permis de commencer en Jordanie, au Mexique, en Ouganda et en Inde.

Cependant le succès de ces initiatives repose essentiellement sur le suivi et la formation des entrepreneurs locaux et sur leur capacité à gérer leurs entreprises, ainsi que la nécessité d'adapter la conception occidentale de la gestion d'entreprise aux divers contextes locaux.

Fernand Vincent présente les réalisations du Fonds International de garantie dont il a été un des fondateurs à partir de la Fondation RAFAD. Ce fonds en garantissant, par l'intermédiaire d'une grande banque suisse, des prêts à des petites entreprises ou organisations, ouvre à celles-ci des possibilités de financements sûrs et adaptés.

On évite ainsi les écueils des transferts de fonds, grèves par les risques de change, tout en établissant un contact permanent entre l'entrepreneur et une banque locale. D'autre part ce dispositif permet d'obtenir un effet de levier considérable tout en amenant les banques à prendre une part du risque acceptable.

Tout cela favorise l'accès au crédit local pour les micro entreprises qui peuvent choisir leur mode de financement ; cela amène aussi à nouer et à maintenir des relations commerciales locales entre les divers partenaires, couverts du risque principal par la garantie donnée par le FIG. Enfin parce qu'ils placent 10% de la valeur de la garantie qu'ils ont obtenue en parts sociales du FIG, les bénéficiaires de la garantie prennent ainsi une part du risque global grâce à ce système ainsi mutualisé.

Ces divers exposés complémentaires ont fait apparaître clairement des voies nouvelles du financement du développement des pays du Sud par des appels à l'épargne, à l'investissement et à la garantie, dont on voit ainsi qu'ils permettent une organisation économique et internationale de la solidarité.

Jean-Paul Vigier